LE THILLOT

LE TRAIL DES HAUTES-MYNES

VISITE DE TMT

LE REPAS DES AÎNÉS

LA SAINT-NICOLAS

N°2 - Janvier 2024

SOMMAIRE

3. Edito
4. Présentation des adjoints et de leur délégation
5. Rétrospectives — Cérémonies patriotiques
Culturelles et touristiques
Sportives, économiques et autres
16. Vie de la Commune — Etat Civil
Scolaire
Périscolaire et centre de loisirs
Crèche
Médiathèque
Le musée des Hautes-Mynes
Travaux
Point RH et autres
29. Environnement — Visite de la station de traitement d'eau potable
Aménagement du cimetière
Aménagement des Berges de la Moselle
Etang de Chaume
Les maisons fleuries
33. Economie — Nouveaux commerces
Loueurs de gîtes
35. Vie associative — AG des Gentianes bleues
La vestiboutique de la Croix Rouge
23. Infos diverses — RPE
Mise à jour liste électorale
Rappel : votre facture a changé.
Vous avez 65 ans ou plus cet article vous concerne !
Communiqué PETR
39. En pratique — Horaires mairie et support de communication
40. Agenda des manifestations à venir

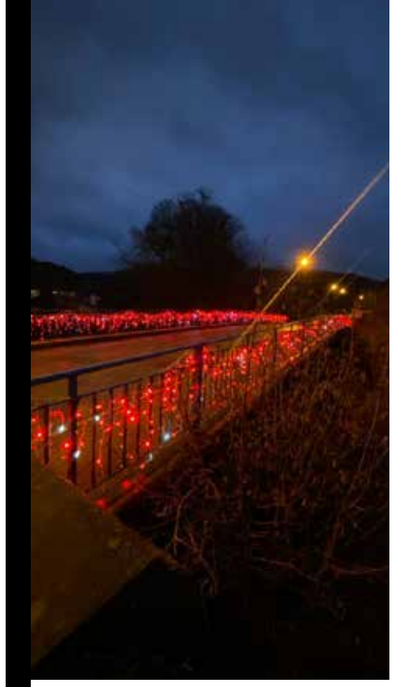

DÉPÔT LÉGAL :
Directrice de publication : Isabelle Canonaco Rédactrice en chef : Françoise Bougeon
Rédaction : Isabelle Canonaco, Françoise Bougeon, Maryse Mangin, Sébastien George, Karine Suarez, Natacha Mougel, Brigitte Jeanpierre.
Infographie : société Look Ta Com Impression : Imprimé sous les presses de Look Ta Com
La Municipalité joue la carte écologique. Ce bulletin est imprimé sur papier certifié PEFC, contribuant à la gestion durable des forêts par un imprimeur engagé dans le développement durable. Ce produit est certifié PEFC/10-31-1476
Crédit images photos : Françoise Bougeon, Isabelle Canonaco, José Fyot, François Vannson, Laurent Romary, Eric Colle, Shutterstock.
Bulletins distribués par les élus. Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

Madame, Monsieur, chères Thillotines, chers Thillotins,

Je vous présente, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année 2024, ainsi qu'à tous vos proches ! Que l'année nouvelle vous conserve en bonne santé, qu'elle vous permette de vous épanouir et de partager des moments heureux avec celles et ceux que vous aimez. La traditionnelle cérémonie des vœux, qui a eu lieu le 11 janvier à la salle Cécile Valence et Berthe Munsch (médiathèque), se voulait chaleureuse et ouverte à tous, les Thillotins ont répondu présent à notre invitation et je les en remercie vivement car cela montre leur intérêt pour notre Commune.

2023 a été une année marquée par l'inflation, où le pouvoir d'achat a été mis à mal, par les conflits géopolitiques inquiétants avec la guerre en Ukraine et au Proche-Orient qui ont déstabilisé l'organisation mondiale et par le dérèglement climatique qui s'accentue. Ce n'est pas facile d'évoluer dans un tel climat, mais notre Commune a pourtant réussi à voir les choses du bon côté et cela fait du bien. Localement, les associations jouent un rôle actif dans le développement social, culturel et sportif dans notre Commune. Elles contribuent au développement global de notre ville et apportent des services complémentaires aux institutions publiques, elles renforcent le tissu social, et participent à l'amélioration de la qualité de vie de chacun. En effet de nombreuses manifestations ont pu voir le jour grâce à l'investissement des présidents d'association et de leurs bénévoles notamment lors du concert de la Sainte-Cécile, de la Saint-Nicolas, du Trail des Hautes-Mynes, du gala de danse et bien d'autres évènements. Merci à eux pour leur investissement.

Du côté économique, nous avons eu plusieurs ouvertures d'entreprise ou de commerce, des anniversaires : 10 ans pour Dynaclim, 40 ans pour le Garage Bertrand, 111 ans pour la société VANNSON. Ce sont des sociétés qui se développent, qui investissent sur notre territoire et qui sont sur des segments très spécifiques avec un savoir-faire important. Le groupe TMA lors de la remise de médaille à ses collaborateurs dont Neotec fait partie, a déclaré envisager le développement de l'entreprise du Thillot dans les années qui viennent.

Plusieurs projets communaux ont abouti cette année comme la voie du Tacot qui verra prochainement s'installer des panneaux d'informations tout au long du parcours pour raconter l'histoire de ce Train. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de l'inauguration au printemps. Notre Devise nationale, ô combien importante, surtout en ces moments où nous devons nous raccrocher à nos valeurs, a été apposée sur la façade des écoles et celle de la Mairie. Ainsi « *Liberté, Égalité, Fraternité* » résonne maintenant aux quatre coins de notre Commune.

Quelques chiffres sur 2023 : 14.75% de fréquentation en plus à la médiathèque avec 9.20% d'abonnés supplémentaires, 30 929 entrées au musée des Hautes-Mynes, un record battu ! Notre camping municipal a connu 5 651 nuitées en 2 023 avec une augmentation de 69% depuis 2021. Ces chiffres traduisent bien une activité sur notre Commune en pleine évolution.

2024 continuera avec le même élan, la même énergie, le même enthousiasme. Quelques exemples : cette année verra l'aménagement du parking de l'étang de Chaume, la création d'un espace de sport en lieu et place du terrain de pétanque actuel avec des agrées de sport et autres équipements. Et pour nos enfants le « *parc Bluche* » sera réaménagé avec l'utilisation de l'ensemble du parc de la RN66 à la rue de la Mouline.

Nous avons lancé un avant-projet sommaire pour connaître le coût de la remise aux normes de notre salle des fêtes. Le département avait prévu de refaire la route du Col des Croix, nous allons en profiter pour faire un parking et une table d'orientation. Nous avons relancé les études sur le quartier de la gare avec pour les Hautes-Mynes, l'agrandissement du musée, l'aménagement de l'ancienne halle de marchandises et sur le site minier la création d'un sentier qui permettra de retracer l'ensemble du parcours hydraulique qui servait à l'exploitation des mines. Au 01/03/2024 vous pourrez réserver une nouvelle animation avec un Escape Game sur le site minier, avis aux amateurs ! Et je rappelle que pour les Thillotins, l'entrée du musée et la visite du site sont gratuites. D'autres projets sont en cours comme la placette au centre-ville en lieu et place du bâtiment de Mr et Mme Profili, la circulation du centre-ville avec une étude sur la suppression des feux. Il nous tient également à cœur de faire avancer la construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie et de proposer un accueil dans une maison de retraite digne de notre territoire, ainsi nous nous investissons pleinement dans ces deux dossiers.

2024 sera une année bissextile avec les jeux olympiques et paralympiques à PARIS et nous souhaitons tous nos vœux de réussite aux organisateurs. Nous fêterons également le 24 novembre la commémoration du 80e anniversaire de la libération de la Commune. 2024 sera aussi une année de scrutin, avec les élections européennes en juin, on vous attend nombreux pour ce vote ! En cette nouvelle année, je vous invite à continuer à participer activement à la vie de notre chère Commune. Vos idées, vos suggestions et votre implication sont essentielles pour construire un avenir commun harmonieux.

Que 2024 soit une année de réussite, d'épanouissement personnel et collectif. Puissions-nous avancer sur le chemin du progrès, pour que notre ville rayonne toujours davantage. Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse à nouveau mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit empreinte de bonheur, de santé et de succès pour chacun d'entre vous. Bonne année 2024 !
Bien à tous,

Votre Maire
Isabelle CANONACO

DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

de Madame Le Maire

Pour faciliter vos demandes et questionnements en Mairie, voici les délégations données par Madame le Maire, Isabelle Canonaco, à chacun de ses Adjoints :

DOMAINES :
ASSOCIATIONS, COMMERCE, EMBELLISSEMENT URBAIN, TOURISME

Jean-Louis Demange, en charge la gestion de l'administration générale de la Commune, il est aussi l'interlocuteur privilégié des associations, des commerçants, des artisans. Il gère les autorisations de débit de boisson sur le territoire communal. Il élabore le fleurissement de la Commune pour développer l'embellissement de la ville et gère les maisons fleuries. Il est également en charge de la bonne gestion du camping municipal ainsi que les pots d'accueil des touristes durant la période estivale.

DOMAINES :
JEUNESSE, SOCIAL, CULTUREL

Brigitte Jeanpierre gère le suivi des dossiers en lien avec la Directrice de l'école du Thillot, le rectorat, l'inspection académique et départementale de l'Education Nationale. Elle fait aussi le lien entre les écoles, le collège, les parents d'élèves. Brigitte gère aussi l'organisation des activités périscolaires, de la restauration scolaire et du Centre de Loisirs Sans Hébergement, ainsi que l'interlocutrice du Pôle Petite Enfance. Dans le domaine social, est l'interlocutrice du Département, des services d'aide sociale et des associations caritatives. Le suivi des affaires culturelles de la Commune fait aussi partie de ses missions.

DOMAINES :
TRAVAUX ET URBANISME

Eric Colle suit les travaux réalisés sur le territoire communal par les entreprises et les services techniques communaux. Il est l'interlocuteur privilégié des prestataires extérieurs comme EDF, ERDF, GDF, GRDF, France Telecom… Il est en charge du suivi et de l'application du plan Vigipirate. Il élabore tous dossiers ayant trait aux travaux et à l'urbanisme, et signe toutes les autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire communal. Il signe les arrêtés municipaux de circulation et de permission de voierie. La gestion du cimetière fait aussi partie de ses délégations. Il est responsable des infrastructures des réseaux d'eau et d'assainissement. Il est référent incendie sur le territoire et est en charge des relations avec la gendarmerie, les pompiers et les militaires.

DOMAINE :
MANIFESTATIONS

Marie-Noëlle participe à l'organisation des manifestations (invitations, réservations, commandes…) qui ont lieu sur le territoire communal, et à ce titre elle fait le lien avec toutes les associations parties prenantes de ces manifestations. Marie-Noëlle coordonne l'ensemble de l'organisation du repas des Aînés, de la Fête des mères.

DOMAINES :
FORÊTS, AMÉNAGEMENTS, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jean-Marie Chivot est en charge du développement durable, de l'agriculture, de l'aménagement des espaces naturels, des travaux en forêt, des pistes et chemins forestiers et des travaux qui y sont liés. Il est aussi en lien avec les services de l'ONF. Il suit le dossier sur la rareté de l'eau et la biodiversité en lien avec la Communauté de Communes. Il participe à la mise en place de l'opération Grand Site du Ballon d'Alsace.

DOMAINE :
COMMUNICATION

Françoise Bougeon a la gestion et le suivi de la communication sur Panneau pocket, Facebook, Instagram et le site Communal. Elle a la responsabilité de l'élaboration du bulletin municipal *« J'aime Le Thillot »*. C'est aussi l'interlocutrice privilégiée de la presse locale. Françoise a la responsabilité de promouvoir notre ville par des supports diverses.

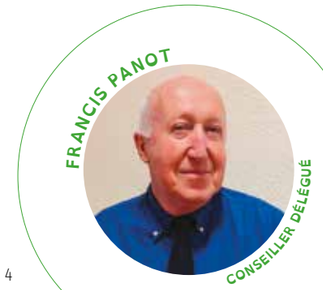

DOMAINES : **ANIMATIONS, FÊTES PATRIOTIQUES**

Francis Panot participe à l'organisation et au suivi des manifestations patriotiques, les animations communales en particulier les jeudis en fête, l'organisation des feux d'artifice. Il gère aussi les dossiers de subvention des associations. Il est aussi correspondant défense et délégué à la sécurité routière pour la Commune du Thillot.

RÉTROSPECTIVES

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

DEUX CÉRÉMONIES POUR DES HOMMAGES DIFFÉRENTS

CÉRÉMONIE DU POTEAU

Comme chaque dernier dimanche d'août, c'est le 27 de ce mois, que la cérémonie du Poteau s'est déroulée à la rencontre des Vosges et de la Haute-Saône sur la D57, au pied de deux stèles distantes de quelques dizaines de mètres. Après une messe du souvenir célébrée par le Père Clément, en hommage au sacrifice et aux combats de la 1ère Division blindée, du deuxième régiment de cuirassier et du 3e Zouaves, les faits historiques ont été rappelés puis les gerbes ont été déposées, les flammes rallumées, en présence de quelques centaines de personnes, officiels, élus, associations patriotiques, combattants, porte-drapeaux et même une délégation du Conseil municipal jeune de Ramonchamp. Ce fut aussi l'occasion pour les élus de rappeler l'importance du combat pour la liberté.

CÉRÉMONIE DU PEUT-HAUT

Dimanche 3 septembre sur la commune de Fresse-sur-Moselle, c'est un hommage tout différent qui a été rendu aux maquisards du Peut-Haut. Pas de combats à cet endroit, mais des hommes valeureux qui ont décidé de s'organiser pour résister à l'assaillant. Comme l'a rappelé Dominique Peduzzi, le maire de Fresse-sur-Moselle, cet endroit est toujours assez difficile d'accès par définition *« un maquis ne se trouve pas au centre-ville »*. Ainsi, après quelques kilomètres en forêt, c'est une belle célébration qui s'est déroulée en présence des élus des communes ou de leurs représentants, des associations patriotiques, d'une délégation de pompiers, d'un représentant de gendarmerie, des porte-drapeaux et d'un public intéressé.

Après citation des noms des maquisards par Monsieur Zimmermann, président du Souvenir français, puis allocution de Dominique Peduzzi, les gerbes ont été déposées, la Marseillaise et le chant des Partisans entonnés et le verre de l'amitié partagé.

LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année à cette date et partout en France, le Thillot a commémoré le 11 novembre en présence du Conseil Municipal, des représentants des associations patriotiques, des représentants de la gendarmerie, de l'Adjudant Martz de la Base Aérienne de Luxeuil, des pompiers, des porte-drapeaux, des musiciens de l'UMT, et des habitants. Ce fut le moment de se souvenir que notre Commune n'a pas été épargnée par la Grande Guerre : Jean-Louis Grünenwald, a en effet énoncé au micro une longue liste de victimes civiles et militaires thillotins lors de ce conflit.

Un monument bien fleuri grâce aux dons des invendus de la Toussaint des magasins Intermarché et Bricomarché.

L'Assemblée réunie pour un hommage aux victimes de la Grande Guerre.

Lecture de la liste des victimes civiles et militaires de la Grande Guerre.

JOURNÉE D'HOMMAGE

Le 5 décembre, nous avons organisé au sein de la Commune, la cérémonie cantonale d'hommage aux *« morts pour la France »*, aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette cérémonie fut également l'occasion pour Gérard Zimmermann, Président du Souvenir français pour le canton du Thillot de remettre médailles et diplômes pour services rendus à certains de ses adhérents.

Dépôt de gerbes au Monument aux morts.

Les diplômés et médaillés du jour du Souvenir français.

LE 79E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA COMMUNE A EU LIEU LE 26 NOVEMBRE 2023

À l'issue de la célébration de la messe par Monsieur le Curé, le Père Clément, la cérémonie de la Libération du Thillot s'est déroulée en la présence du Conseil Municipal du Thillot, des maires de la vallée ou de leur représentant, de Monsieur David Percheron, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, Monsieur Dominique Peduzzi Conseiller départemental des Vosges, Monsieur Christophe Naegelen, Député de notre Circonscription, le Major Hirn et le Gendarme Lehmann de la Gendarmerie du Thillot, l'Adjudant Martz de la BA 116, les pompiers, les associations patriotiques, les porte-drapeaux, et de nombreux Thillotins qui ont bravé le froid.

L'accompagnement musical s'est fait par l'UMT et les élèves des classes de Sabine Dur et Dominique Pierrel de l'école Jules Ferry du Thillot pour l'interprétation du Chant des Partisans. Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur et de récompenser par une médaille honorifique Monsieur Roger Legros pour ses 20 ans de service comme porte-drapeau.

Merci à tous les participants pour leur présence !!!

Madame le Maire, Isabelle Canonaco, entourée par Monsieur Dominique Peduzzi, Conseiller Départemental, Monsieur David Percheron, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, le Major Hirn, Monsieur Christophe Naegelen, Député, Monsieur Bachir Aid, Maire de Bussang et Monsieur Thierry Rigolet, Maire de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Accompagnement de la messe de la Libération par l'UMT

Mise en place pour la cérémonie de commémoration

Remise de médaille à Monsieur Roger Legros en présence notamment de Monsieur David Percheron, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges

CULTURELLES ET TOURISTIQUES

FORUM DES ASSOCIATIONS

Belle fréquentation pour l'édition 2023 du forum des associations ! Le forum des associations, qui s'est tenu le samedi 2 septembre, a attiré un public nombreux en cette veille de rentrée scolaire, comme chaque année. Le choix d'activités était vaste, qu'elles soient culturelles, sportives, caritatives ou autres. De 13h30 à 17h30, les visiteurs ont eu l'opportunité de renouveler leur adhésion ou d'en prendre une nouvelle sur les différents stands. On y trouvait des activités telles que le Judo, le Tennis de Table, la musique avec l'EMT et l'UMT, la Country, les Tritons de la vallée des Ballons, et d'autres encore. Pour les curieux, il était même possible de tester certaines pratiques sur un podium spécialement aménagé. Pour ceux moins enclins au sport, des associations telles que Myne et Rail, Récré, les ateliers d'écriture de Maggy, les Gentianes Bleues, et L'Outil en Main proposaient des activités culturelles ou liées au patrimoine. Le volet caritatif était également bien représenté, avec la participation notamment du Secours Populaire, de La Croix Rouge, de l'ASMPR, et de l'association Protect'Rhéa, dédiée à la protection des animaux. Le réseau parentalité et la mission locale ont également présenté leurs activités. La municipalité, attachée au tissu associatif local, favorisant le lien social, a salué l'engagement des participants et des agents communaux qui ont contribué au succès de cet événement.

De nombreux stands présents !

L'INAUGURATION DU SQUARE MICHEL MOUROT

C'est sous un grand soleil et sous le regard de nombreux habitants que s'est déroulée ce dimanche 17 septembre l'inauguration du Square Michel Mourot. Cet emplacement aura connu différentes activités dans le passé : la librairie Duchanois a laissé des souvenirs à de nombreux Thillotins, puis c'est un marchand de légumes et enfin un local de campagne pour des élections municipales qui s'y installeront. En présence de la famille de Michel Mourot, notamment ses frères et sœur, son épouse Jacqueline, son fils Clément, des différents élus communaux de la vallée ou de leurs représentants, du sénateur Daniel Grémillet, du député Christophe Naegelen, de François Vannson, président du Conseil départemental, de Pierre Laplaze, président du syndicat d'épuration du Thillot, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, Madame le Maire, Isabelle Canonaco a évoqué la genèse de ce projet à l'initiative de Michel Mourot. L'idée était en centre-ville d'apporter un peu de verdure, de dégager la vue vers l'église, de rappeler un patrimoine essentiel que sont les mines du Thillot avec cette statue du mineur et cette entrée de mine. Ainsi, des espaces verts, des sièges, un mur végétalisé, des jets d'eau agrémentent cette place réalisée par différents intervenants dont Eliane Houillon, architecte paysager, Denis Mellinger, sculpteur, Monsieur Huguenin, fondeur et Olivier Claudon à l'origine du panneau didactique. Cet été a montré que les habitants se sont vite familiarisés avec l'endroit, il n'était pas rare de voir les enfants traverser les jets d'eau pour se rafraîchir, d'autres s'asseoir pour regarder les autos passer ou bavarder. Dans son discours Madame le Maire a naturellement remercié tous les intervenants qui ont permis la concrétisation de ce projet et ce fut l'occasion de rendre un bel hommage à Michel Mourot en rappelant certaines de ses réalisations : la réhabilitation du centre-ville, le carrefour Ulman, la place du 8 mai, la redynamisation du commerce, le développement des Hautes-Mynes, le projet d'aménagement de la voie du Tacot, la reconversion des friches industrielles… Avec beaucoup d'émotion, Clément Mourot prit la parole puis ce fut le tour de François Vannson puis Daniel Gremillet et enfin Christophe Naegelen de nous faire partager leurs souvenirs avec Michel. Puis vint le moment tant attendu de découverte de la plaque signalétique au nom de notre ancien maire.

Madame Le Maire s'adressant à la famille de Michel Mourot.

Jacqueline, Clément et la petite-fille de Michel Mourot.

Dévoilement de la plaque en présence notamment de Daniel Grémillet, Sénateur et Chritophe Naegelen, Député.

La statue du mineur du Thillot
Square Michel Mourot

Sur une idée de la SÉSAM (Société d'Étude et de Sauvegarde des Anciennes Mines), la commune du Thillot a confié au sculpteur Denis Mellinger la conception d'une statue de mineur dont la réalisation en bronze a été exécutée à la fonderie Huguenin de Vèzelise.

Visible au centre-ville, le long de la route principale, cette statue est une fidèle représentation du mineur européen de la Renaissance, tenant dans sa main gauche un fleuret, outil servant à percer un trou dans la roche afin d'y introduire la poudre noire. En 1617, le Thillot sera en effet le premier lieu en Europe où la poudre noire sera utilisée en mine.

Paré également d'un bonnet en feutre et d'un tablier ou « cuir fessier » porté à l'arrière, le mineur arbore ainsi les vêtements de travail traditionnels de sa communauté. À ses pieds, reposent le marteau et la pointerolle qui lui permettaient de creuser les puits et galeries et d'extraire les minerais de cuivre de la montagne de granite.

Le panneau didactique.

SALON DES MÉDECINES DOUCES ET DU BIEN-ÊTRE

La sixième édition du Salon des médecines douces et du bien-être, organisée par José Fyot, s'est tenue le 22 octobre 2023 à la salle Maurice Schoenacker. 50 exposants étaient réunis dans une ambiance sonore et odorante, douce et reposante, pour accueillir tout au long de la journée quelques 600 visiteurs, curieux ou à la recherche de conseils de bien-être. Ateliers et conférences étaient également proposés durant ce salon. José Fyot nous donne rendez-vous l'an prochain, le premier dimanche des vacances scolaires d'automne pour une nouvelle journée consacrée au bien-être !

Des exposants nombreux à l'écoute des visiteurs.

Madame le Maire et son Adjointe aux affaires scolaires et sociales intéressées par ces sujets !

SALON DE LA MINIATURE

L'association Hautes-Vosges Miniatures a rassemblé le dimanche 23 octobre salle Maurice Schoenacker, près de 160 exposants, passionnés de modèles réduits. Ainsi les visiteurs ont pu découvrir, tout au long de cette journée, les différentes collections : trains, voitures, pop-culture, lego… À l'arrivée sur le parking de la salle omnisport, certaines réductions (camions de pompiers, engins agricoles…) étaient exposées dans leur format habituel pour un effet *« du plus grand au plus petit »*. Les miniaturistes ont pu ainsi partager leur passion mais aussi renouveler leurs pièces en faisant plaisir aux plus petits comme aux plus grands.

De nombreuses collections pour tous les goûts !

Les photos n'étant pas autorisées dans l'enceinte militaire, nous avons saisi cet instant durant le chemin de retour à la nuit tombée !

VISITE DU FORT DE SERVANCE

Le 3 novembre, par un après-midi hivernal, l'Adjudant Martz de la BA116, souvent présent au Thillot lors des cérémonies patriotiques, a reçu une partie du Conseil Municipal pour une visite très instructive du Fort de Servance. Bâti en 1870, il appartient à l'Armée de l'Air depuis les années 1950 et sert de relai radio aéronautique pour les vols en haute altitude.

CONCERT SAINTE-CÉCILE

Ils étaient 80 musiciens sur scène pour ce traditionnel concert de la Sainte-Cécile ce samedi 25 novembre. En effet, l'Harmonie de Ventron s'était jointe pour cette soirée à l'Union Musicale du Thillot pour offrir au public venu nombreux, un concert de qualité. Grande première également pour dix élèves de l'Ecole Musicale du Thillot puisque ce concert a été pour eux l'occasion d'intégrer la formation des adultes. En fin de soirée, ce fut aussi le moment des récompenses : certains musiciens se sont vus remettre une médaille pour leur investissement de longue date au sein de l'UMT.

Les médaillés du jour.

PRESCILLA DURAND, AUTEURE LOCALE !

Le samedi 2 décembre, Jimmy Bernier a reçu dans sa librairie du Thillot, Prescilla Durand, jeune auteure locale, pour une séance de dédicaces de son premier roman. Nous avons saisi l'occasion pour en savoir plus sur son parcours : *« Née à Remiremont en 1990, j'ai grandi aux HLM du Thillot. Élève à la maternelle du centre puis à l'école Jules Ferry, j'ai terminé la primaire à l'école du Ménil où mes parents avaient déménagé pour le CM1 et le CM2.*

J'ai ensuite rejoint le Collège du Thillot où j'ai obtenu mon brevet, puis le Lycée André Malraux où j'ai obtenu mon Bac (ES - Économique et Social). Je me suis ensuite lancée dans des études à la faculté de Lettres de Nancy, à l'aide notamment des bourses et du loyer accessible des logements CROUS. J'ai d'abord passé une licence d'anglais, parcours Métiers du Journalisme (3 ans) puis un master d'anglais, parcours Métiers de la culture (2 ans). Je vis à Épinal et je travaille aujourd'hui à mon compte dans la communication et le soutien administratif pour plusieurs compagnies lorraines de théâtre. Mon premier roman "La joie nous portera" est paru le 2 novembre 2023 aux Éditions Territoires Témoins. J'ai décidé dans ce premier roman de parler de l'adolescence et des Vosges. Et d'en parler sur trois générations ! On y retrouve trois adolescentes d'une même famille qui grandissent chacune à leur époque (années 50, 90 et 2000). J'y partage mon amour des paysages, les fêtes, des bals de classe jusqu'aux chalets de chasseurs, les questions que l'on se pose à cet âge. J'essaie de faire découvrir à tous "l'esprit des Vosges" que j'adore, son humour. J'espère que ce roman parlera à tous les vosgiens qui le liront ! »

UNE SAINT NICOLAS POUR RENOUER AVEC LA TRADITION !

Pour renouer avec la tradition, le samedi 2 décembre, petits et grands ont défilé au côté du char de Saint Nicolas. Cela fait en effet plusieurs années qu'un tel événement n'avait pu se produire dans notre Commune en raison des conditions climatiques et de la crise sanitaire. Ainsi la fête a commencé salle Cécile Valence par un spectacle musical organisé et offert par Anim'Thillot. Les enfants étaient présents en nombre pour cette animation.

C'est à l'issue de cette représentation que le cortège s'est constitué sur le parking de la médiathèque avec notamment la participation de différentes associations telles Myne et Rail dont les membres avaient revêtu les costumes typiques du XVIIe siècle, les fanfares de Dommartin et Saint Etienne les Remiremont, Saint Nicolas, son acolyte le Père Fouettard et le boucher, siégeant sur le char confectionné pour l'événement par l'association Hautes Vosges Miniatures et les Jeunes Sapeurs Pompiers suivis des Thillotins et Thillotins. La Police Intercommunale ouvrant la marche, c'est avec enthousiasme, malgré le froid, que le défilé s'est engagé avenue de Verdun puis rue Charles de Gaulle pour terminer sa course sur le parking de l'hôpital local. C'était l'occasion, en effet, pour Madame le Maire, accompagnée de Saint Nicolas et de ses deux compagnons de saluer nos Aînés. Ce fut aussi le moment pour quelques jeunes de l'Ecole de Musique du Thillot qui venaient de donner un court concert aux résidents des Tilleuls, de rejoindre le cortège. À la nuit tombée et pressés de recevoir un sachet de friandises confectionné par Anim'Thillot et distribué par les Gentianes Bleues, les enfants, leurs parents et l'ensemble du cortège ont rapidement parcouru le trajet les menant à la médiathèque. Après la distribution des bonbons, c'est un magnifique feu d'artifices déclenché par les agents communaux, qui est venu clôturé cette fête. Durant toute cette demi-journée, l'association Hautes Vosges Miniatures nous a également régalés de ses boissons chaudes, gaufres et crêpes. Ce fut une très belle édition pour cet événement familial et cela n'aurait pu se faire sans l'investissement de tous les bénévoles du monde associatif local fédéré par une ferme volonté municipale que cette fête ait de nouveau lieu.

Un spectacle qui a de suite intéressé les enfants.

Un public nombreux !

Un cortège fourni !

Le cortège mené par Mine et Rail.

Le char de Saint Nicolas réalisé par l'association Hautes Vosges Miniatures.

Saint Nicolas, le boucher et le Père fouettard rendent visite aux résidents de l'hôpital local.

L'équipe des Jeunes Sapeurs Pompiers encadrés par Eddy Hernandez a participé également au défilé.

Quelques musiciens des fanfares de Dommartin et Saint-Etienne les Remiremont.

Les Gentianes bleues distribuent aux enfants les sachets de friandises confectionnés par Anim'Thillot.

Le feu d'artifices qui clôture la journée !

La petite restauration de Hautes Vosges Miniatures qui a ravi durant tout l'événement les papilles des petits et grands.

LE TÉLÉTHON 2023 !

Pour ce week-end du 8 décembre, différents événements ont eu lieu dans la vallée pour l'édition 2023 de cette noble cause du Téléthon.
Au Thillot, c'est par le traditionnel tournoi de volley et sa tombola qu'a débuté cette action le vendredi 8 décembre au soir à la salle Maurice Schoenacker organisés par Cathy Montemont. Joueurs du dimanche ou compétiteurs se sont affrontés tard dans la soirée avant de partager un bon repas. Samedi matin, c'est l'équipe de Maryse à la médiathèque qui prenait le relais par la vente à de tous petits prix de livres, CD, DVD au profit du Téléthon, occasion pour Maryse de renouveler ses étagères. Les plus courageux, mais aussi les plus gourmands, ils étaient 497 ce dimanche matin, ont pu participer à l'habituelle Marche Gourmande sur la Voie Verte qui débutait, cette année, à Ramonchamp par l'apéritif pour s'arrêter à Bussang avec le dessert. Ainsi, c'est la soupe cuisinée par JF de Resto'Dom et offerte par la municipalité, qui était servie au Thillot. C'est depuis 2006, la 16e édition de la Marche Gourmande pour le Téléthon coordonnée par Reine Mai et Odile Marchal sur les huit communes de Rupt-sur-Moselle à Bussang en passant par le Ménil qui participe également tous les ans à la manifestation.
Bravo à tous les bénévoles pour leur engagement durant ce week-end et un grand merci à tous les participants pour leurs dons !

La municipalité participe à la tombola !

Les joueurs de volley d'un jour pour certains.

Le vide-médiathèque.

Les marcheurs revigorés par la soupe !

CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'est devant une salle comble que Madame le Maire a prononcé ses vœux pour l'année 2024 le jeudi 11 janvier en soirée.

Comme c'est l'usage, c'est Anouck Maurice, Directrice Générale des Services qui prit d'abord la parole et remercia en particulier Isabelle Canonaco pour sa confiance. Madame le Maire enchaîna ensuite sur la rétrospective 2023, animations, cérémonies, engagement de la jeunesse, travaux, embellissement et économie du Thillot notamment, tout en saluant au passage le travail des différents services communaux et l'engagement de son Conseil Municipal.

Ce fut ensuite le moment de présenter les projets pour 2024: aménagement de l'étang de Chaume, du Parc Bluche, réflexions sur la circulation automobile, construction de nouveaux lotissements, rénovation de la salle des fêtes et bien d'autres sujets encore pour une année qui s'annonce dense.

Puis les personnalités officielles prirent la parole en débutant par Dominique Peduzzi, pour la Communauté de communes, puis Catherine Louis en tant que Conseillère départementale suivie de Christophe Naegelen en ses qualités de Conseiller régional et de Député de la circonscription et enfin David Percheron, Secrétaire général de la Préfecture.

C'est autour du verre de l'amitié que les nombreux participants, Thillotins, agents communaux ou élus ont pu échangé et clôturé cette belle soirée.

UNE NOUVELLE CHAMPIONNE AU THILLOT !

C'est avec Hoptimus du Closel, poney de 6 ans, que la jeune Thillotine de 17 ans Mélusine Brice, est devenue en septembre dernier, notre nouvelle championne locale. En effet, à Pompadour en Corrèze, elle a remporté le championnat de France de concours complet. Félicitations à cette jeune cavalière et son papa Manu, qui est aussi son entraîneur !

LE TRAIL DES HAUTES-MYNES

Ce dimanche 1er octobre 2023, 250 coureurs, sous un soleil inespéré pour cette période de l'année, ont participé à cette édition du Trail des Hautes-Mynes. Les départs depuis la salle Maurice Schnoenacker se sont échelonnés dans la matinée : 8h00, 9h00 puis 11h00 respectivement pour les 28, 14 puis 1,8 km pour les plus jeunes. Les tracés de cette année ont notamment permis aux sportifs de parcourir le site des mines, l'étang du Frac et d'admirer les paysages depuis la Chapelle des Vés. C'est sur l'ensemble du trajet que certains bénévoles, parmi les 70 à l'œuvre ce jour, se sont déployés pour indiquer aux intersections la bonne direction à prendre et par endroit, offrir un ravitaillement bien mérité aux sportifs en plein effort.
À l'arrivée, collations, voire montée sur le podium pour les plus performants, attendaient les coureurs. Champions et championnes ont été récompensés et félicités officiellement par Madame Le Maire et ses Adjoints présents.
Xavier Valdenaire, Président de l'Athlétisme Vosges Entente Club (AVEC) de la Haute-Moselle, s'est déclaré satisfait de la journée même s'il pense déjà à quelques améliorations pour l'an prochain.

Les coureurs sur la ligne du départ.

Démonstration de zumba qui ravit les enfants avant leur départ pour le 1,8 km.

Bruno Rota, bénévole et Xavier Valdenaire, Président de l'AVEC au stand de ravitaillement.

La course dans de beaux paysages.

Une organisation bien huilée à la salle Maurice Schoenacker.

La participation des enfants récompensée.

Le podium masculin.

ECONOMIQUES

LES 111 ANS DE L'ENTREPRISE VANNSON

C'est en 1912 que Rodophe Vannson créa l'entreprise qui porte son nom, rue de la Gare au Thillot. D'abord axée sur la ferblanterie, cette filiale du Groupe Livio depuis 2001, s'est diversifiée au cours des décennies pour proposer maintenant des services de couverture, étanchéité, plomberie, sanitaire et chauffage à destination aussi bien des professionnels que des particuliers.

Ainsi pour ses 111 ans, l'entreprise a ouvert ses portes au public, occasion de faire découvrir ses activités et proposer aux visiteurs différents ateliers : faire l'expérience du vide en réalité virtuelle, déambuler sur un échafaudage, monter à plus de 16 mètres de hauteur dans une nacelle.

Dans un avenir proche, c'est l'activité de panneaux photovoltaïques qui va venir enrichir le panel déjà vaste des services proposés par cette entreprise locale bien ancrée sur la commune et qui contribue au dynamisme de notre bassin d'emplois.

Façade de l'entreprise Vannson, 9bis rue des Libérateurs.

Visite des entrepôts.

Démonstration du savoir-faire.

Vue depuis les 16 mètres de la nacelle !

LES 20 ANS DE LA SOCIÉTÉ EVI

Une délégation du Conseil Municipal a participé aux 20 ans de la société EVI, Espace Vie Ingénierie à la Filature de Ronchamp. En effet, ce bureau d'études travaille sur différents projets dans notre Commune, notamment sur la réhabilitation du quartier de la gare. Avec une expertise également sur les réseaux d'eau et d'assainissement, c'est également ce bureau d'études qui a la charge de la maîtrise d'œuvre au sein du Syndicat d'Epuration Intercommunale de la Vallée de la Haute-Moselle pour le raccordement des effluents de Bussang à la station d'épuration du Thillot.

Jonathan Bailly au micro, Directeur de la société EVI.

VISITE DE LA FILATURE ET DU TISSAGE MOULINE THILLOT

Eddy Chevrier, Directeur général du groupe textile vosgien Incopar dont fait partie TMT, et ses équipes nous ont ouvert les portes de la filature et du tissage pour une visite guidée le 17 novembre. Une expertise complète de la filature à la confection depuis 1926, un savoir-faire rare et recherché notamment dans le domaine du luxe. C'est une des rares entreprises françaises qui possèdent encore une filature, Eddy Chevrier a d'ailleurs été reçu dans le cadre de la mise à l'honneur du fabriqué français au Palais de l'Elysée au printemps dernier. Une fierté pour les Thillotins !

Eddy Chevrier explique les différents procédés utilisés dans ses unités de production.

AUTRES

VISITE DE L'EHPAD

Le 21 septembre, Monsieur Filali, Directeur de l'hôpital du Thillot, a reçu Madame Le Maire, qui en sa qualité de première Magistrate, est aussi, de droit, membre du Conseil de surveillance de cet établissement. Ce fut l'occasion de parcourir la totalité des services et de saluer les patients du SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), les résidents de l'EHPAD et ceux des Tilleuls. Il s'agissait aussi de repartager les problématiques actuelles et à venir sur la Commune concernant l'accueil de nos Aînés.

REPAS DES AÎNÉS

Ce sont plus de 250 Thillotins et Thillotines qui ont pris place dimanche 8 octobre salle Cécile Valence pour participer au traditionnel Repas des Aînés. Organisé par notre Adjointe aux associations, Marie-Noëlle Machi, aidée d'une trentaine de bénévoles, cette journée est un événement marquant pour nos Aînés. C'est l'occasion pour certains de sortir, de rencontrer leurs semblables et aussi parfois de formuler des demandes, des remarques. Les festivités ont débuté par un discours de Madame le Maire qui n'a pas manqué de rappeler qu'elle tenait à cette journée, tout comme ses prédécesseurs, et notamment pour maintenir le lien entre les générations. Puis ce fut le moment de récompenser nos trois doyens de la Commune, Marie-Geneviève Daval, Andrée Thomas pour leurs 99 ans et Raymond Faivre pour ses 94 ans. Tout au long du repas proposé par le restaurant Les Sapins, suivi d'un dessert de la pâtisserie Salvodelli, Claudie et Bernard ont enchaîné les morceaux de musique, et ont fait danser sur la piste les convives. C'est un peu avant 17h00, que cette belle journée s'est terminée. Rendez-vous l'an prochain !

Nos doyens de la Commune !

La table de Madame Le Maire : Monsieur et Madame Legros, Monsieur et Madame Laurent, le Père Clément, Dominique Peduzzi invité en tant que Conseiller Départemental, Bruno Rota et Marie-Noëlle Gigant et notre Maire Isabelle Canonaco.

Une équipe de bénévoles parée !

Une salle bien remplie, bonne ambiance dans les assiettes et sur la piste.

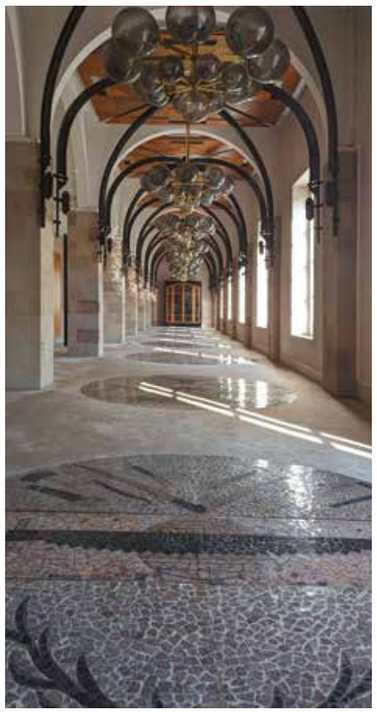

Galerie de l'espace Charles de Gaulle au Conseil Départemental

VISITE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour faire suite au sujet de l'article précédent, le 4 octobre 2023, ont été reçus par Monsieur le Président François Vannson, au Conseil Départemental à Épinal, Madame le Maire et son Adjointe aux affaires sociales, Brigitte Jeanpierre. En effet, durant cette matinée, étaient réunies autour de la table les personnes concernées par le projet d'une nouvelle structure d'EHPAD pour le Thillot. Outre François Vannson, Isabelle Canonaco et Brigitte Jeanpierre étaient présents Monsieur Filali, Directeur de la structure du Thillot Monsieur Chevau, Directeur des hôpitaux d'Épinal et de Remiremont Monsieur Aid Bachir, Maire de Bussang, pour l'EHPAD de sa commune, des représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et des représentants des affaires sociales au Conseil départemental. Les échanges avaient pour thème de repenser l'accueil, les besoins de nos aînés, et la place de chaque intervenant, familles, aidants, en vue d'un projet architectural moderne et adapté sur le Thillot. À l'issue de cette réunion, François Vannson a fait découvrir aux élues thillotines certaines belles pièces du Conseil Départemental.

Madame Brigitte Jeanpierre, Adjointe aux affaires sociales et Madame le Maire Isabelle Canonaco

Escalier principal

Bureau de Jules Ferry au Conseil Départemental

RÉUNIONS DU 12 OCTOBRE

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX ÉLUS

Madame Le Maire et quelques Adjoints ont participé à une réunion de prévention et lutte contre les atteintes aux élus le jeudi 12 octobre à La Louvière à Épinal. À l'initiative de Madame le Préfet, et suite à la recrudescence des incidents envers les élus, des informations sur la conduite à tenir ont été données par les différents intervenants : Madame le Préfet, Monsieur le Procureur de la République, le Commandant de Police d'Epinal et de Remiremont et le Colonel commandant le groupement de gendarmerie des Vosges.

VOSGES AMBITION 2027

Une autre partie du Conseil Municipal a assisté ce même soir, au centre socio-culturel de Rupt-sur-Moselle, à une rétrospective des actions menées par le Conseil Départemental sur nos cantons du Thillot et de La Bresse.

François Vannson, Président du Conseil Départemental en présence notamment de Catherine Louis et Dominique Peduzzi, nos Conseillers Départementaux, a rappelé l'importance de « *mutualiser les moyens, additionner les compétences* », mais aussi de certains axes prioritaires comme l'écologie, l'environnement durable, la recentralisation des actions en faveur de la jeunesse, la qualité et le développement des maisons France Services sur tout le territoire vosgien.

PARTICIPATION DES ADJOINTS À DES EXERCICES PREPA'RISK

Les 13 octobre et 13 novembre, certains Adjoints de Madame le Maire ont participé à des exercices organisés par la Préfecture des Vosges sur la prévention des risques. Ainsi c'est le thème de la tempête puis celui d'une cyberattaque qui ont été abordés pendant ces séances. Ces mises en condition ont pour but d'acquérir certains réflexes pour gérer au mieux les situations de crise. Il s'agissait donc de participer à un « *jeu de rôles* », la Préfecture envoyant sur un site dédié des messages d'alertes ou d'informations et les Adjoints d'y répondre par les décisions les plus appropriées.

Les Adjoints en pleine réflexion !

La plateforme Prepa'Risk

COMMUNICATION : LA 700E ABONNÉE À LA PAGE FACEBOOK !

Madame le Maire a reçu Corinne Pieraccini samedi 23 décembre en mairie pour lui remettre un diplôme de la 700e abonnée à la page Facebook de la Commune, ouverte au mois de mai, ainsi que deux places pour visiter les Hautes-Mynes et quelques goodies thillotins. Prochain défi : le millième abonné ! N'hésitez pas à nous suivre sur nos différents supports de communication !

Le site communal
www.le-thillot.fr

L'application
Panneau Pocket

Sur Facebook

Sur Insta

VISITE DE LA PRÉFÈTE

Madame la Préfète Valérie Michel-Moreaux en visite dans la vallée de la Moselle.

Le vendredi 20 octobre, notre vallée a reçu la visite de Madame Valérie Michel-Moreaux, Préfète des Vosges. Tout au long de la journée, les élus de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges ont pu échanger avec la représentante de l'Etat lors des différentes visites mais aussi pendant les déplacements en bus affrété spécialement pour l'événement. Concernant Le Thillot, ce fut l'occasion d'évoquer les problématiques de consommation et de production d'énergies pour le complexe aquatique intercommunale. Madame le Maire, Isabelle Canonaco a pu également exposer les projets d'aménagement du Quartier de la Gare et notamment l'extension du musée des Hautes-Mynes.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Nous avons eu au début de l'automne la visite de Louis Masson, spécialiste campanaire, plus explicitement un passionné de cloche ! Voici les cloches à l'époque de leur baptême :

Vous trouverez en flashant le QR code ci-dessus ou en recopiant le lien dans la barre de votre moteur de recherche préféré, le reportage réalisé par Louis sur Le Thillot lors de sa venue :
https://www.youtube.com/watch?v=bG28Pjz6fnQ&t=93s

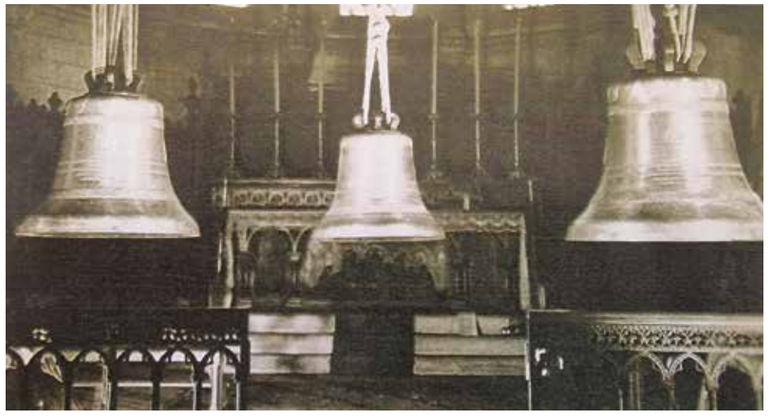

ÉTAT CIVIL

(arrêté au 31 décembre 2023)

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Tia HENNY le 20/08/2023 de Arnaud HENNY et Cyria BRAGA.
Théo BACHA le 30/08/2023 de Teddy BACHA et Cécile JACQUOT.
Maël HOFFMANN le 12/09/2023 de Myriam HOFFMANN.
Maël AMATO le 19/09/2023 de Adrien AMATO et Manon LAMBERT.
Chloé MOUGENOT le 22/10/2023 de Valentin MOUGENOT et Cindy AUER.
Elysa FÉRON le 27/10/2023 de Julien FÉRON et Davina BAILLIF.
Eva VALENTIN le 30/11/2023 de Jimmy VALENTIN et Laura WILLIERVAL.

BAPTÊMES CIVILS

Léa WEBER BARTOLOMEO le 30/09/2023 de Mickaël WEBER et Julie BARTOLOMEO.
Ilana GILARDOT le 09/12/2023 de Meihdi GILARDOT et Jessica JACQUES.

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

Jean-Michel HAMON et Agnès LÉONARD le 22/08/2023.

PACS

Pour cette seconde période 2023,
4 PACS ont été signés en mairie du Thillot.

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles des défunts :

HOFFMANN Colette le 12/08/2023.
CHEVRIER Fernand le 19/08/2023.
DIEUDONNÉ Jeanne le 20/08/2023.
NICOT Christiane le 04/09/2023.
RICHARD Manon le 05/09/2023.
ALVES PEREIRA Humberto le 08/09/2023.
MANDELERT Jean le 27/09/2023.
PEDUZZI France le 29/09/2023.
ALETTI Jean-Marc le 05/10/2023.
DEGUERRE Mathis le 05/10/2023.
FELIX Liliane le 06/10/2023.
VANNSON Cécile le 06/10/2023.
ANIN Philippe le 08/10/2023.
COLIN Marcel le 18/10/2023.
BAILLY Colette le 26/10/2023.
BELGUISE Irène le 29/10/2023.
BERREZAK Djimi le 30/10/2023.
PARMENTIER Madeleine le 02/11/2023.
GAUVAIN Marie le 05/11/2023.
BREINLEN Jacques le 07/11/2023.
PELTIER Odile le 10/11/2023.
CREUSOT Cécile le 10/11/2023.
BAUMONT Marie le 14/11/2023.
COLLE Irène le 25/11/2023.
FORMET Marie-Louise le 28/11/2023.
ALONSO Marie le 01/12/2023.
REMY Nicole le 01/12/2023.
EVRARD Pierre le 02/12/2023.
GRILLOT Ginette le 05/12/2023.
AMET Thérèse le 09/12/2023.
CLEMENT Jacques le 11/12/2023.
VANNSON Odile le 20/12/2023.

Parents et enfants prêts.

Un nouveau portail pour l'école maternelle.

RETOUR SUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Une rentrée sereine avec des effectifs légèrement en hausse :
- 140 élèves au lieu de 138 à l'école primaire,
- 78 soit 2 de plus que les prévisions à l'école maternelle.

Ecole maternelle qui a d'ailleurs une nouvelle entrée avec un accès PMR qui permet également un passage facilité des poussettes et un portillon tout neuf !

AIDE COMMUNALE DE RENTRÉE SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2024 – 2025

POUR LES COLLÉGIENS INSCRITS AU COLLÈGE DU THILLOT ET DOMICILIÉS AU THILLOT

Les formulaires seront à retirer à l'Accueil de la Mairie ou à télécharger sur le site internet communal afin d'y être complétés par les familles **du 1er Mars 2024 au 31 Mai 2024.**

POUR LES LYCÉENS THILLOTINS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ

Dossier de demande **AIDE COMMUNALE** aux frais de transport scolaire via site **www.fluo.eu/88**. **Dès le 15 juin 2024,** les dossiers seront retirés en Mairie ou à télécharger sur le site internet communal et retournés **avant le 28 septembre 2024.**

Pour l'ensemble de ces aides toutes les informations seront disponibles sur le site communal aux dates d'ouverture.
Pour une bonne organisation et un meilleur suivi, nous vous remercions de respecter les calendriers de demande et de retour des dossiers !

RETOUR SUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Malgré un plan Vigipirate renforcé et une météo capricieuse, l'équipe du centre de loisirs a su s'organiser afin de proposer un programme alléchant aux différents enfants inscrits pour cette session.

Au programme l'Ecomusée, Walygator, cinéma, journée Halloween, rencontre intergénérationnelle avec l'Ehpad, activités manuelles, jeux de tradition, activités cuisine…

Le prochain rendez-vous est fixé du 26 février au 8 mars 2024.

Toute l'équipe du centre de loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LES BAMBINS DE L'ILE AUX ENFANTS

Et voici une nouvelle année qui se termine à la crèche du Thillot… Les enfants ont été bien occupés ces dernières semaines, ce qui leur a permis de trouver le temps moins long, jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

Les surprises du lutin farceur

Vous savez probablement que le vieux bonhomme à la barbe blanche envoie parfois ses lutins vérifier que les enfants sont bien sages. Ils font l'aller-retour au Pôle Nord, chaque nuit, pour faire part de leurs observations au Père Noël. En rentrant, il leur arrive de se divertir un peu (et même beaucoup) ! Ils sont ensuite si fatigués, qu'il faut les laisser dormir la journée pour qu'ils reprennent des forces. Et bien, même les enfants de la crèche ont reçu un petit pensionnaire durant tout le mois de décembre. Celui-ci était particulièrement farceur et n'a pas manqué d'imagination pour inventer des bêtises qui ont bien fait rire les enfants. En même temps, chaque jour, les filles de la crèche lisaient la petite gazette du Pôle Nord pour savoir tout ce qui se passe au pays des jouets… de quoi susciter l'imagination de chacun et émousser l'esprit de Noël.

St Nicolas et Père Fouettard sont passés dire *« bonjour »* début décembre.

Très impressionnés, les enfants ont eu besoin d'un peu de temps pour s'approcher et recevoir de jolis livres offerts pour la crèche. Cette rencontre, dans la plus pure tradition lorraine, s'est ensuite apaisée grâce aux douceurs du pain d'épices.

Plus rassurés, les enfants sont partis en promenade jusqu'à la médiathèque pour découvrir l'exposition de Lego.

C'est avec émerveillement que les petits de la crèche ont observé les multiples constructions présentes. Leur mission : raconter ce qu'ils voyaient, deviner quels étaient les personnages qui défilaient devant leurs yeux. Châteaux de princesses, véhicules, pompiers ont fait fureur ! Mais moins que le village de Noël…

Concert de Noël : Le 20 décembre

Les élèves de l'école de musique du Thillot sont venus une nouvelle fois proposer un concert aux tout-petits. Les morceaux interprétés à la flûte et à la clarinette ont charmé, au gré des musiques de Noël et de l'hiver, les petites oreilles en éveil.

Qui dit *« Noël »*, dit *« Bonnes choses à manger »* !

Les plus grands de la crèche sont aller visiter la boulangerie Pinto et découvrir l'atelier de préparation. Comment faire le pain ? Comment préparer une galette ? Ils n'en ont pas perdu une miette… Et *« cerise sur le gâteau »*, chaque enfant est reparti de la boulangerie avec une Brioche de St Nicolas. Hum !!! Et un grand merci pour l'accueil.

Et pour terminer le mois de décembre en beauté :

La visite tant attendue du Père Noël !!!

Les enfants étaient tellement impatients ! Après avoir décoré toute la crèche, révisé tout le répertoire des chansons de Noël, avoir fait tant d'efforts pour être sages : quelle récompense de voir le Père Noël arriver et, en plus, avec des cadeaux ! Quelle fête et vivement l'année prochaine !

MÉDIATHÈQUE DU THILLOT

JANVIER-JUIN 2024

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 9h30-12h/15h30-19h **Jeudi** : 9h30-12h **Samedi :** 9h30-12h30/14h-17h30
Mercredi : 9h30-12h/14h-18h **Vendredi :** 9h30-13h/15h30-18h

La consultation sur place est libre et gratuite. Seul l'emprunt de documents nécessite une carte d'abonnement Retrouvez l'ensemble de nos animations ainsi que nos tarifs d'adhésion et les conditions d'emprunt sur notre site **mediatheque-lethillot.fr**

PROGRAMME

ANIMATIONS

Nouveau!

«Moi et ma bande»

Un tout nouveau rendez-vous proposé aux 6-12 ans tous les 3e mercredis du mois de 15h à 16h30. Sur inscription. On décide d'une thématique, on l'explore (art, livre, musique, film) et on réalise notre création.

Thématique :

« Le Corps en question »

Du 20 janvier au 24 février

Venez découvrir des planches, objets pédagogiques et insolites pour en apprendre davantage sur la mécanique humaine, ainsi qu'une sélection de documents dédiés. Entrée libre.

Théâtre

Vendredi 26 janvier à 20h

Théâtre burlesque : La compagnie *«Si j'étais vous»* présente *«Mort & Co»*, une pièce décalée mise en scène par Fred Flusin avec de la danse, du chant et des marionnettes. Tout public dès 10 ans. Entrée libre, réservation conseillée.

Vendredi 9 février à 20h

Spectacle humoristique *«La douce vie de Bernard à la sauce Raymond Devos»* Hommage à Raymond Devos, ce spectacle proposé par Bernard Moretti, est empli de dérision et d'histoires loufoques intemporelles. Entrée libre. Tout public, réservation conseillée.

Soirée jeux de société :

Mercredi 28 février, dès 19h

Apportez un petit quelque chose à grignoter et retrouvez-nous pour découvrir les jeux de société acquis récemment par la médiathèque. Entrée libre, Tout public.

Spectacle avec marionnette

Mercredi 6 mars à 14h

***«La dictée de Patinet»* :** une création de Pascal Creusot. Patinet, couché depuis une éternité dans le grenier d'une école, se lève tout engourdi, raconte, travaille, écrit.
Entrée libre. Tout public, réservation conseillée.

Atelier «Spécial Aînés»

Vendredi 12 avril à 14h

Vous êtes autonome, mais vous vous sentez parfois un peu seul ? Vous êtes accompagnant d'une personne âgée et vous souhaitez lui proposer d'autres activités ? venez nous rejoindre afin de découvrir des jeux dédiés et faciles à prendre en main. Entrée libre.

Spectacle jeune public

Mardi 30 avril à 14h30 et 16h30

«Poucet» de la compagnie Héliotrope. Un conte de poche avec marionnettes et objets manipulés, librement adapté du conte de Charles Perrault. Gratuit, Tout public à partir de 6 ans. Sur inscription.

Projection / débat

Samedi 1er juin à 14h :

«Les Roues de l'avenir», un film documentaire suivi d'un échange qui explore le potentiel du vélo dans la transition environnementale et sociale et analyse les aspects économiques, sociologiques et sanitaires de son utilisation quotidienne. Entrée libre. Tout Public.

ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE: PARTICIPER BÉNÉVOLEMENT À LA VIE DE VOTRE MÉDIATHÈQUE, POURQUOI PAS ?

La médiathèque est un lieu de ressources, d'échanges, un bouillon de cultures et d'idées, pourquoi ne pas en profiter ?

Vous avez une compétence, un savoir-faire, une expérience vécue, une passion que vous avez envie de partager auprès d'enfants, d'ados ou d'adultes ?

Cela peut être sous forme d'un atelier manuel, créatif, d'une exposition, d'une projection ou diaporama, d'une discussion/conférence, petit spectacle...

Vous êtes un particulier, un collectif ou une association ?
Proposez-nous votre idée (1 animation ponctuelle)
Vous n'osez pas franchir le pas ?

Nous sommes là pour vous accompagner et coordonner votre action si nous la jugeons intéressante et adaptée à notre programme et aux usagers.

Plus de renseignements auprès de Maryse Mangin, Directrice de la médiathèque.

Des stagiaires attentifs aux conseils du Professionnel.

Frédéric Journault,
Meilleur Ouvrier de France catégorie Primeur

UN MOF AU THILLOT !

Frédéric Journault, Meilleur Ouvrier de France (MOF), catégorie Primeur, dans le cadre de l'opération *« À table ! »*, initiée par le Conseil Départemental, a rendu visite à la Médiathèque le 22 novembre.

Une dizaine de stagiaires ont ainsi pu bénéficier de ses connaissances notamment concernant les signes de fraîcheur, de conservation, les techniques de découpe et d'autres secrets sur les fruits. Ces commis d'une matinée ont pu s'initier à ces sculptures particulières sur pomme, orange, kiwi, physalis et réaliser des assiettes aussi belles à regarder qu'à déguster !

Une assiette réalisée par l'un des stagiaires !

Expo lego

Raphaël Marulier et toute l'équipe de la médiathèque ont présenté une exposition de Lego du 6 décembre au 12 janvier. Ce fut pour Raphaël, l'occasion de partager sa passion en présentant ses réalisations mais aussi celles de sept autres amateurs de la petite brique.

Un village de Noël tout en Lego.

Point d'orgue de l'exposition : la mosaïque participative !

Ainsi le 16 décembre, les visiteurs pouvaient compléter de petites plaques de Lego suivant un schéma précis. En fin de journée, lorsque toutes les contributions furent assemblées, nous avons découvert une représentation tout en Lego de Mario Bros Kart !

Raphaël Marulier et la mosaïque participative.

Les participants à cette journée : l'équipe des Hautes-Mynes, la Fondation du Patrimoine, les représentants de la SESAM, Madame la DGS, Madame le Maire et ses Adjoints.

VISITE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le 17 novembre 2023, dans le cadre du projet d'agrandissement du circuit de visite des mines, des représentants de la Fondation du Patrimoine, dont M. Denis Schaming, délégué régional, sont venus passer la journée au côté de l'équipe de Sébastien George, Directeur des Hautes-Mynes, ainsi qu'Anouck Maurice, Directrice Générale des Services. Madame le Maire et certains de ses Adjoints étaient également présents. Malgré un temps pluvieux et un sol humide, les participants ont été invités à découvrir sur le terrain les différents aménagements mis en place par les mineurs, dont l'étang du Clos Florence encore en eau aujourd'hui, qui fournissaient l'énergie nécessaire à l'évacuation de l'eau dans les puits de mines.

Durant les semaines précédentes, de jeunes adultes effectuant des Travaux d'Intérêt Général (TIG), encadrés par Jean-Philippe Simon secondé par Fabien Lafargue, tous deux agents des Hautes-Mynes, avaient défriché et mis à jour ce circuit sous une météo effroyable d'ailleurs. C'est avec l'aide précieuse de la SESAM (Société d'Etude et de Sauvegarde des Anciennes Mines) et notamment Dominique Heckenbenner et Francis Pierre que ce beau projet d'extension de circuit de visite des mines est élaboré. La Fondation du Patrimoine, si notre dossier est retenu, pourra non seulement accorder des subventions mais également apporter son expertise. Dossier à suivre !

Un parcours parfois un peu sportif et humide.

Jean-Philippe Simon présente un avant/après suite au passage des TIG.

Francis Pierre donne des explications historiques tout au long du trajet.

LES MINES : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

« *Exceptionnelle* », ce serait sans doute l'adjectif le mieux adapté pour qualifier l'année qui vient de s'écouler aux Hautes-Mynes. Avec ses 30 000 visiteurs, soit presque 5 000 de plus qu'en 2022 qui détenait jusque-là le record de fréquentation, l'année 2023 a démontré tout le rayonnement dont bénéficient aujourd'hui les mines thillotines dans le paysage touristique et culturel de notre territoire, et même au-delà.

Les différents événements qui ponctuent l'année ont également rencontré un joli succès : visites thématiques nocturnes, Journées européennes de l'archéologie, Nuit de la chauve-souris, Journées européennes du patrimoine et bien entendu la Nuit de la mine et ses 1200 participants. D'ailleurs, les Hautes-Mynes ainsi que l'équipe de Myne et Rail s'affairent d'ores et déjà à la préparation de l'édition 2024 qui se tiendra le 18 mai prochain. Cette nouvelle mouture offrira son lot de nouveautés tout autant dans le cadre des animations proposées que dans son organisation. Ainsi, l'accès à la manifestation se fera désormais par le biais de navettes gratuites qui circuleront tout au long de la soirée en allers-retours entre le Quartier de la gare et le site des Hautes-Mynes. Cela permettra, en parallèle de la sécurisation de la circulation, d'éviter les problèmes de stationnement liés à l'accroissement du public et donc, inévitablement, du nombre de véhicules.

2023 a également vu la concrétisation de certains projets comme la mise en place du nouveau site internet des Hautes-Mynes. La communication numérique est en effet aujourd'hui primordiale (site internet, réseaux sociaux, dématérialisation, etc.) et nous portons un soin tout particulier à rester *« à niveau »*, ce qui contribue sans nul doute à notre visibilité. Dans ce sens, le logo des Hautes-Mynes a connu cette année une petite cure de jouvence que vous remarquerez peut-être.

D'autres projets plus importants ont été mis sur les rails comme la création d'un circuit hydraulique qui permettra de découvrir, dans le cadre d'une marche d'1,5 km, les différents aménagements mis en place par les mineurs afin de collecter l'eau et la transformer en énergie motrice. Tout une partie de ce circuit a pu être ouverte grâce à la mise en place d'une *« mission patrimoine »* qui a rendu possible l'accès à l'Etang du Clos Florence, pièce centrale des installations, qui était jusque-là très difficile à rejoindre. Ce tout nouveau parcours intégrera les deux maisons d'officiers des mines fouillées par la Sésam de Francis PIERRE et qui seront pour leur part prochainement confortées et protégées. Elles constituent en effet un exemple de bâti ancien en montagne qui ne connait que peu d'équivalent à ce jour. L'ensemble de ces opérations se font en lien étroit non seulement avec la Sésam, mais aussi avec la Fondation du Patrimoine (voir l'article consacré à leur visite) qui devrait apporter son concours au projet, ce qui contribuera à la préservation de l'héritage minier des Thillotines et Thillotins.

L'agrandissement du musée est quant à lui également à l'étude. En effet, l'augmentation de la fréquentation, le nombre important d'objets archéologiques issus des fouilles anciennes et récentes (agrandissement du parcours de visite en 2017, fouille de la maison du Houtman) qui ne peuvent être présentés au public aujourd'hui faute de place ou de conditions de conservation satisfaisantes, demandent à ce que les *« murs soient un peu poussés »*. À cette fin, les premières pistes de réflexions sont lancées. En parallèle, l'inventaire des objets archéologiques, appelé chantier des collections, est bien avancé et offrira une vision nouvelle de notre histoire minière commune.

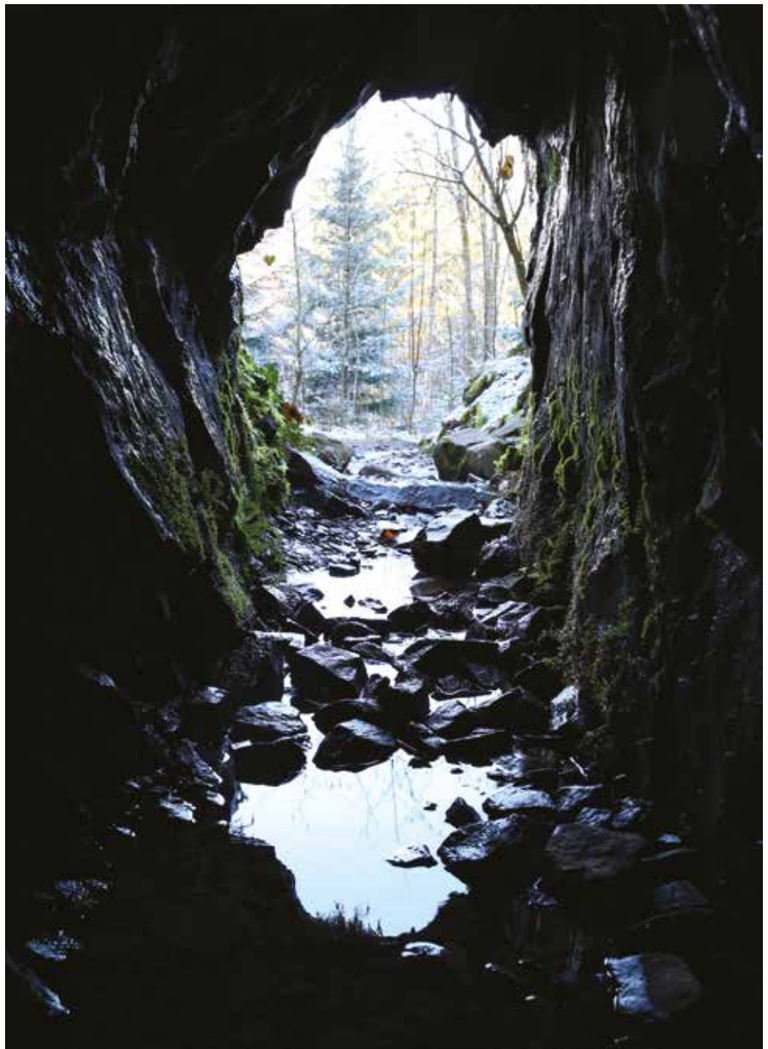

2024 s'annonce donc comme une année riche en projets et évènements. D'ailleurs, vous trouverez ci-dessous quelques dates à noter dans vos agendas au côté des nombreuses autres animations proposées cette année à savoir :

- **Samedi 18 mai :** Nuit de la mine
- **Samedi 15 juin :** ateliers d'initiation à la fouille archéologique dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie
- **Samedi 13 juillet :** Nuit internationale de la chauve-souris
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre :** Journées européennes du Patrimoine.

En 2024, les plus férus de mystères et d'aventure pourront découvrir une toute nouvelle expérience, à savoir un **Escape Game** souterrain qui permettra de découvrir les anciennes mines de cuivre sous un jour complétement nouveau.

Retrouvez toutes ces informations sur **www.hautesmynes.com** et suivez-nous sur **facebook** et **instagram**.

Toute l'équipe des Hautes-Mynes présente aux Thillotines et Thillotin leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

CHEMIN DES AYES

À l'entrée de cet hiver, des travaux de rabotage puis de pose d'enrobés ont été réalisés Chemin des Ayes :

Préparation de la chaussée avec un rabotage préalable.

Un peu plus haut sur le Chemin des Ayes.

Enrobé posé bas du Chemin des Ayes.

UN NOUVEL ENROBÉ POUR LE PRÉ GÉRARD

Le Pré Gérard a récemment bénéficié d'un nouvel enrobé dans le cadre du programme de voierie 2023. Pour l'année 2024, de nouveaux travaux de rénovation des chaussées sont prévus.

TRAVAUX

METISOL-MARTIVAL : BIENTÔT UNE NOUVELLE VIE POUR LE SITE !

Le jeudi 23 novembre sera une date marquante pour l'histoire de la rue de la Courbe : c'est en effet en fin d'après-midi vers 17h00 que l'entreprise 3DEST a fait tomber la cheminée qui se trouvait encore sur le site. Ainsi début décembre, Eric Colle, Adjoint aux travaux a réceptionné ce chantier. Prochainement un nouvel acquéreur prendra possession des lieux pour y développer son activité. À suivre...

Préparation et sécurisation de la chute.

C'est parti pour la chute !

Une page se tourne !

Place nette pour une nouvelle activité !

RÉUNION D'INFORMATIONS POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Isabelle Canonaco présentant les projets pour la Commune.

Samedi 9 septembre 2023, tous les Agents communaux et le Conseil Municipal ont été invités par Madame le Maire salle Jean-Paul Sac pour une réunion d'informations portant sur l'organisation interne et la présentation des projets du mandat en cours.

Ainsi, ce fut l'occasion, pour chaque responsable de services, de présenter les membres de son équipe au Conseil Municipal avant de partager un moment d'échanges puis le verre de l'amitié.

Les agents communaux ont répondu en nombre à l'invitation.

DÉPART À LA RETRAITE

Isabelle Bastien a pris sa retraite de son poste d'adjoint administratif principal de première classe en septembre 2023.

À la mairie du Thillot depuis janvier 1995, elle obtient son concours en 2003. Employée au service comptabilité de la mairie, elle avait depuis 2019 la responsabilité du suivi et du contrôle des documents budgétaires de la collectivité et des opérations spécifiques qui en découlent à la fin de chaque année. Elle a géré également les différents prélèvements et factures du périscolaire et du Centre de Loisirs Sans Hébergement ainsi que le suivi des abonnés du service des eaux. Isabelle a su, tout au long de sa carrière, saisir les opportunités d'évolution de son poste et notamment, elle était devenue, sous le contrôle de Madame la Directrice Générale des Services, l'intermédiaire financière privilégiée entre la Caisse des Allocations Familiales et les élus. Depuis quatre ans, elle était aussi chargée du contrôle du bon fonctionnement du Conseil d'administration du CCAS. Cela fait quelques mois déjà qu'Isabelle travaillait en doublon avec Madame Dolores Mathieu qui lui succède. C'est avec plaisir que nous souhaitons une bonne retraite à Isabelle et la bienvenue à Dolores.

Bonne retraite à Isabelle !

Bienvenue à Dolores !

UN NOUVEL AGENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Bienvenue à Christophe Bonmarchand, issu d'une entreprise privée de travaux publiques, il a intégré les services techniques de la Commune au cours du dernier trimestre 2023, en tant qu'agent polyvalent.

Le Défibrillateur Automatique Externe de la mairie.

UN POINT SUR LES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES

La Commune est équipée depuis plusieurs années de Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E). Cet appareil de premiers secours analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur. Toute personne même non formée aux gestes de secourisme est autorisée à utiliser un D.A.E dés lors qu'elle se trouve en présence d'une victime d'un arrêt cardiaque. Accompagnée d'un massage cardiaque, l'utilisation du D.A.E augmente significativement les chances de survie en attendant la prise en charge médicale. Ainsi récemment, après la salle omnisport, la médiathèque et la mairie, ce sont le stade, le Pôle Petite Enfance, l'Espace Nicolas Antoine, les écoles et enfin le Square Michel Mourot qui viennent d'être équipés de tels dispositifs.

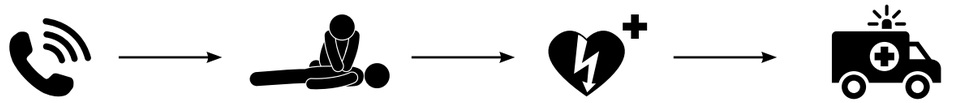

Appel rapide aux 15, 18 ou 112 → *Massage cardique rapidement entrepris* → *Défibrillation précoce en utilisant un DAE* → *Prise en charge médicale*

AFFICHAGE MAIRIE ET ÉCOLES

Sur ce dernier trimestre 2023, vous avez pu constater un changement sur les murs extérieurs de certains établissements communaux. En effet, pour répondre à une obligation réglementaire, la devise républicaine *« Liberté, Egalité, Fraternité »* a été apposée sur la façade des écoles maternelle et primaire mais également sur la Mairie.

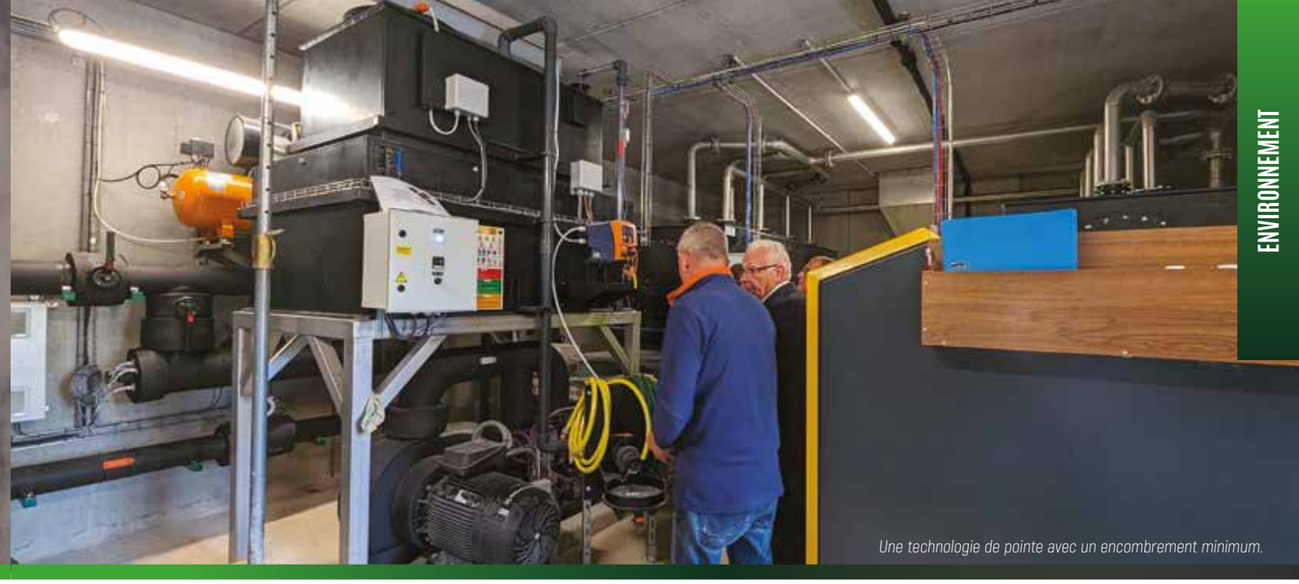

Une technologie de pointe avec un encombrement minimum.

VISITE DE LA STATION D'EAU POTABLE

Le 9 octobre 2023, Eric Colle, Adjoint aux travaux et Arnaud Didierlaurent responsable des services techniques, ont reçu la visite d'une délégation de la municipalité de Montreux-Vieux, commune du Haut-Rhin pour une découverte de la station de traitement d'eau potable. En effet, le Thillot bénéficie non seulement d'un équipement à la pointe de la technologie mais aussi d'une station qui présente un maximum de machines pour un encombrement minimum. Notre station fait donc figure d'exemple en la matière.

Arnaud Didierlaurent et Eric Colle mènent la visite.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

À la fin de l'été dernier, les allées du cimetière ont été végétalisées. Ainsi, le sédum planté est une espèce qui prospère sans le moindre entretien et notamment en l'absence totale d'arrosage. C'est donc un sujet de choix pour les jardins secs. Il reste nain et fleurit jaune, attention à ne pas le confondre avec des herbes folles !
Cela va prendre un certain temps avant d'avoir de belles allées vertes.

L'équipe d'AGACI prête à intervenir sous les directives de Jonathan Pillier.

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA MOSELLE

Courant novembre un chantier a débuté sur les berges de la Moselle à hauteur de la station de la Champagne.

L'association AGACI (ASSOCIATION DE GESTION D'ANIMATION ET DE COORDINATION POUR L'INSERTION) est intervenue en suivant les directives de Jonathan Pillier du Syndicat Mixte Moselle Amont. Fauchage des renouées du Japon, paillage des saules bouturés en décembre 2021 avec ces renouées, et nouvelles boutures de saules récupérés à Bussang. Ces actions vont permettre de conforter le travail de renforcement des berges déjà entrepris il y a quelques temps par la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges. Il faut en effet limiter l'envahissement par cette renouée qui ne favorise pas la biodiversité, et ne stabilise pas les sols. L'implantation de saules donnera un ombrage suffisant pour limiter la croissance des renouées.

En arrière-plan, les renouées du Japon.

La renouée du Japon, une plante envahissante qui perturbe les écosystèmes.

Les berges de la Moselle.

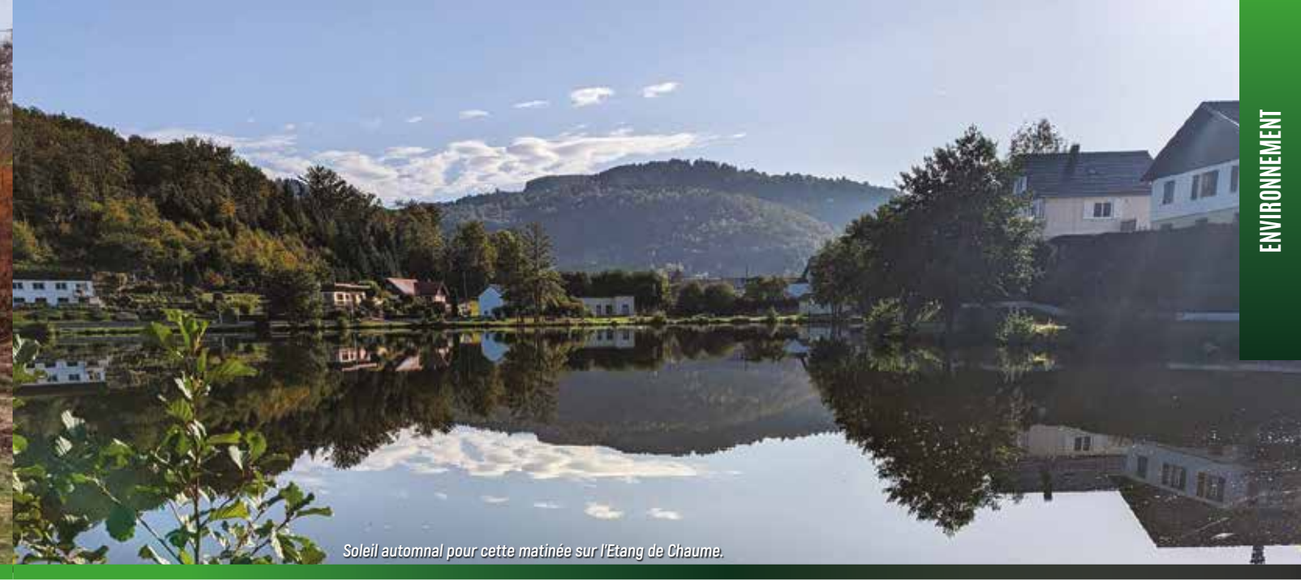

Soleil automnal pour cette matinée sur l'Etang de Chaume.

DES PLONGEURS À L'ETANG DE CHAUME

Le samedi 7 octobre 2023 au matin, des plongeurs sont intervenus pour vérifier l'envasement de l'étang de chaume ainsi que l'état des grilles qui permettent de régler le niveau d'eau par évacuation vers le ruisseau de la Mouline.

Ainsi, l'étang n'est pas si envasé mais une vidange partielle sera nécessaire pour changer les grilles vieillissantes. La température était de 18 degrés dans l'eau : idéale pour les truites !

Les directives sont données aux plongeurs.

La température était de 18 degrés dans l'eau : idéale pour les truites !

C'est parti pour un bain à 18°C !

LES MAISONS FLEURIES

La traditionnelle remise des bons d'achats et diplômes aux propriétaires thillotins et thillotines des maisons fleuries s'est déroulée le samedi 18 novembre en salle du Conseil Municipal.

C'est une belle contribution à l'embellissement et à l'image de notre Commune. Ce n'est pas moins de 45 habitants qui ont été récompensés cette année. À noter pour la prochaine édition, un changement dans l'organisation du concours : pour un meilleur déroulement et pour n'oublier personne, **vous pourrez vous inscrire en Mairie dès le début du printemps.**

Présentation du diaporama de la tournée de la commission fleurissement par Madame le Maire.

Les Thillotins et Thillotines, jardiniers amateurs et récompensés !

DES NOUVEAUX COMMERCES AU THILLOT

Durant le dernier trimestre 2023, la Commune a eu la joie d'accueillir de nouvelles activités économiques.

Ainsi, **6 rue de la Gare** s'est installé le magasin **Gravit'Air Vibration**, boutique de bien-être holistique et ésotérique.

C'est au **23 rue Charles de Gaulle** que **le cabinet du Barbier** s'est ouvert à la fin de l'été.

Au sein de la maison médicale, **Emma Berveiller, masseur-kinésithérapeute**, reçoit ses patients depuis quelques mois.

Chaque nouvelle activité ou professionnel de santé qui s'implante sur le Thillot, bénéficie d'une participation communale au financement de leur loyer durant leur première année. Nous leur souhaitons à tous développement et réussite !

LOUEURS DE GÎTE, CET ARTICLE VOUS CONCERNE !

Suite au dramatique incendie qui s'est produit cet été 2023 dans un gîte de Wintzenheim, voici quelques informations à l'adresse des loueurs de notre Commune.

Pour ouvrir un gîte, il est nécessaire de déclarer son exploitation auprès de la mairie du lieu de résidence. Si la capacité du gîte atteint 15 adultes ou 6 mineurs, celui-ci relève de la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP). Ainsi pour un ERP, avant toute ouverture au public, l'exploitant doit obtenir une autorisation du maire qui aura au préalable solliciter une visite du Service Départemental d'Incendie et de Secours et un avis de la Sous-commission départementale de sécurité. Le cas échéant, s'il s'avère que l'établissement n'est pas aux normes en vigueur, Madame le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs d'exercice de police, peut soit proposer un échéancier pour la réalisation des travaux nécessaires, soit prononcer par arrêté, la fermeture du gîte relevant de la réglementation d'un ERP.

Les services municipaux, restent à votre disposition pour toute information complémentaire pour votre mise en conformité.

LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

La Vestiboutique de la Croix Rouge 11 avenue de Verdun vous accueille tous les mercredis de 14h00 à 17h00 et les samedis matin de 10h à 12h. Elle est ouverte à tous et vous pouvez y déposer vos dons de vêtements à ces horaires. La boutique propose un large choix d'articles parfois neufs et le plus souvent en très bon état à prix bradés pour les petits comme pour les plus grands.

Le samedi 9 décembre 2023, l'équipe de bénévoles nous a ouvert les portes du magasin :

L'équipe des bénévoles.

Le rayon des hommes offre un large choix.

Marie-Claude nous présente les vestes pour hommes, chemises, T-shirts, pulls pour toutes les saisons !

LES GENTIANES BLEUES

Assemblée générale des Gentianes bleues le mardi 24 octobre 2023

Suite à l'assemblée générale de l'association Les Gentianes bleues, quelques rappels :

- Yogga, stretching et gymnastique douce vous sont proposés sur différents créneaux horaires dans la semaine.
- Le mardi après-midi, place aux jeux (belote, scrabble...) salle Jean-Paul Sac. N'hésitez pas à venir y faire un petit tour !

Enfin l'association collecte des bouchons plastiques mais aussi en liège, propres, qui sont revendus et recyclés. Les gains obtenus contribuent à l'achat d'équipement médical (fauteuil roulant, déambulateur...) ! Vous pouvez d'ores et déjà rapporter tous vos bouchons PROPRES le mardi après-midi salle Jean-Paul Sac ou en mairie !

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La commission de contrôle s'est réunie le 23 octobre 2023 à la salle du Conseil de la mairie.

À l'issue de celle-ci c'est Madame le Maire qui notifie l'intention de radiation puis la radiation de l'électeur par courrier avec Accusé de Réception. Ainsi les listes électorales de la Commune ont été mises à jour. Les citoyens peuvent interroger leur situation électorale sur www.servicepublic.fr ou se rendre en mairie en vue du prochain scrutin pour les Elections européennes qui se dérouleront le 9 juin 2024.

RAPPEL : VOTRE FACTURE A CHANGÉ !

Nous tenons à vous rappeler du changement important concernant votre facture d'eau.

À partir de l'été dernier, vous recevez **deux factures distinctes** :

- une pour la **consommation** d'eau,
- une autre pour **l'assainissement**.

Cette modification a été mise en place suite à une décision du Trésor Public visant à améliorer la gestion des paiements.

Par ailleurs, les modalités et les lieux de paiement alternatifs sont indiqués au verso des nouvelles factures.

Ainsi, il est toujours **possible de régler en ligne par PayFIP** (référence au bas de la facture en-dessous du "net à payer") ou par **carte bleue ou espèces** (datamatrix au bas de la facture scanné par le buraliste) dans les bureaux de tabac partenaires du secteur. À noter que les règlements par chèque sont à envoyer par pli postal à la trésorerie de Remiremont.

Pour mieux gérer votre budget, vous pouvez également demander la mensualisation des règlements. Pour ce faire, il suffit de se présenter en Mairie avec un Relevé d'Identité Bancaire et compléter un dossier de demande de mensualisation. Ainsi, nous vous encourageons à prendre en compte cette information pour vos futurs paiements.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou clarification supplémentaire concernant ce changement. Nous vous remercions de votre compréhension.

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS, CET ARTICLE VOUS CONCERNE !

Sur présentation en mairie de votre dernière facture d'eau, de votre avis d'imposition (revenus 2023) et d'un RIB, une partie de votre consommation d'eau, si vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable (mention écrite en toutes lettres sur votre avis d'imposition), vous pouvez bénéficier d'un remboursement jusqu'à concurrence de 25 mètres cube d'eau par foyer.

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLÉES !

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), regroupant trois communautés de communes (la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges, la Communauté de communes des Hautes Vosges et la Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales) a installé en décembre 2022 un Conseil de Développement Local. Composé de personnes bénévoles et volontaires, d'origines et d'expériences très diverses, le Conseil de Développement Local peut apporter son concours à l'élaboration du projet de territoire et des politiques publiques relatives à l'environnement, l'aménagement du territoire, la transition écologique, le développement économique, les services, la mobilité, la santé, la culture, etc.

Il a ainsi plusieurs rôles consultatifs :

- Proposer un avis ou apporter une contribution sur des documents de planification, d'urbanisme ou de prospective ;
- Contribuer à identifier les besoins sociaux non ou mal couverts ;
- Participer à faciliter le dialogue entre les habitants(e)s, les élus et les organisations et services du territoire. Il joue un rôle de médiateur en cas de besoin et garantit une prise en compte d'une pluralité de points de vue ;
- Être un accélérateur des initiatives et des projets ;
- Faire remonter les attentes des acteurs du territoire et des habitant(e)s. Il apporte une vision humaine et citoyenne à des sujets souvent perçus ou traités de manière comptable et technique.

En 2023, le Conseil de Développement Local s'est réuni plusieurs fois sous forme de commissions : Agriculture et alimentation, Services à la population, Mobilité et déplacements, Santé publique et accès aux soins, Attractivité au service du développement économique, ou sous forme d'assemblées plénières. Il a également auditionné des experts. Une première proposition a été formulée auprès des élus du Pays de Remiremont et de ses Vallées, qui ont voté favorablement à la mise en place d'un projet d'alimentaire territorial (PAT) pour soutenir la production maraîchère et agricole, les circuits courts et les produits locaux dans les lieux de restauration collective. Le Conseil de Développement a également proposé la participation en 2024 au Vill'Âge du bien vieillir qui propose un bus de l'autonomie, et des forums sur le Bien Vieillir, dans et hors du domicile, avec exposants et conseils de prévention. Le Conseil de Développement Local continue à réfléchir à des propositions concrètes en matière de mobilité et de développement économique. Il expérimente des méthodes de travail en bonne intelligence et dans le respect de chacun.e. Ses membres ont plaisir à se retrouver, ce qui ne nuit pas à la co-construction des propositions.

Ils accueilleront volontiers vos contributions, questions, demande d'informations et/ou candidature à les rejoindre :

cdl@paysderemiremont.fr

N'hésitez pas à vous engager dans cette démarche faisant la part belle à l'attractivité et à la qualité de vie dans nos communes et nos vallées.

Composition actuelle du Conseil de Développement Local du Pays de Remiremont et de ses Vallées :

- **Président :** DUC Dominique (Vagney)
- **Vice-présidents :** COLIN Olivier (Remiremont), FAIVRE Anne (Le Thillot), FAVARD Francis (Remiremont), FETET Nicolas (Le Thillot), MARTIN Didier (Remiremont), Hervé PIERREL (La Bresse)
- **Membres :** AIGUIER Marine, ANTOINE Laurent (Cornimont), BACHELART Etienne (Remiremont), BERNARD Stéphane (Vagney), BRICE Adèle (Le Thillot), CHABOT Jean-Claude (Fresse-sur-Moselle), CHANTREL Jean-Paul (Le Val d'Ajol), CHATELIN Sylvie (Saint-Étienne-lès-Remiremont), DEFRANOUX Bernard (Vecoux), DUCHENE Thierry (Saint-Amé), DURAND Jean-Pierre (Cleurie), FERREIRA Claire (Rupt-sur-Moselle), FROISSARD Roger (Saulxures-sur-Moselotte), GABRION Jean-Pierre (Saint-Étienne-lès-Remiremont), GRANDEMANGE Fanny (Saint-Amé), GRIVEL Claude (Dommartin-lès-Remiremont), GROSJEAN Benjamin (Remiremont), JEANGEORGES David (Saulxures-sur-Moselotte), JUBLIN Emmanuel (Saint-Nabord), LACOMBE Philippe (Remiremont), LEMAIRE Alain (La Bresse), LOUIS David (Saint-Nabord), MASSON Jean-Claude (Dommartin-lès-Remiremont), MENGIN Pierre (La Bresse), MORETTI Bernard (Remiremont), PIERREL Jean (Thiéfosse), RIMPAULT Alysson (Remiremont), RINGENBACH Julie (Eloyes), SOULLIE Max (Saint-Nabord), URQUIA Michel (Saint-Nabord), VALENTIN Gilbert (Vagney).

HORAIRES ET COORDONNÉES DE LA MAIRIE

LA MAIRIE EST OUVERTE :

Lundis _____ 13h30 à 17h30
Mardis, jeudis et vendredis _____ 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mercredis et samedis _____ 08h30 - 12h00.

Attention : l'accueil téléphonique n'est pas assuré le samedi matin.

Adresse postale :
Mairie du Thillot
BP39
88162 Le THILLOT

Contacts téléphoniques :
Tél : 03 29 25 00 59
Fax : 03 29 25 25 87
Adresse électronique :
mairie.thillot@lethillot88.fr

Retrouvez aussi les actualités de la commune sur différents supports :

Le site communal
www.le-thillot.fr

L'application
Panneau Pocket

Sur Facebook

Sur Insta

MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

Des précisions concernant ce calendrier prévisionnel seront **actualisées, complétées ou modifiées** au fil du temps sur les supports de communication de la commune (PanneauPocket, Instagram, Facebook, site communal).

Lundi 05 février
Conseil municipal
20h00
Salle du Conseil

Samedi 24 février
Kid Athlé AVEC

Samedi 30 mars
Nettoyage de printemps
Mairie
Chasse aux œufs
Médiathèque
Bal des Portugais
Compétition de JUDO
Salle Omnisport

Lundi 1 avril
Vide Grenier CST

Lundi 08 avril
Conseil municipal
20h00
Salle du Conseil

Samedi 20 avril
Foire de printemps

Dimanche 5 mai
Concours de Boules GCL

Mercredi 08 mai
Cérémonie de la victoire
Monument aux Morts

Samedi 18 mai
Nuit de la mine
Site des mines

Samedi 25 mai
Fête des Mères

Dimanche 2 juin
Foire aux Beignets

Samedi 15 juin
Gala de Danse MJC

Samedi 22 juin
Feux de Saint Jean

29 juin aux 7 juillet
Fêtes Patronales

Dimanche 09 juin
Elections européennes

Lundi 10 juin
Conseil municipal
20h00
Salle du Conseil

4, 6, 28 juillet
Concours de Boules GCL

Dimanche 14 juillet
Fête Nationale

Lundi 15, 22, 29 juillet
Pot d'accueil des touristes
18h00
Aire de convivialité du camping

Jeudi 18, 25 juillet
Jeudis en fête

Jeudi 01, 08, 22 août
Jeudis en fête

Lundi 05, 12, 19 août
Pot d'accueil des touristes
18h00
Aire de convivialité du camping

Jeudi 15 août
Feux d'artifice

Samedi 31 août
Forum des associations

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression : IGK